



## COMPTE-RENDU DE REUNION N°2

Du Lundi 30 Octobre 2017

### COMMUNE DE VAUDEVILLE

#### **Travaux d'assainissement – Lot n°1 et n°2 – Réseaux de collecte et de transport des eaux usées et création d'une unité de traitement**

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé	Convité prochaine réunion
<b>Maître de l'Ouvrage Commune de Vaudeville</b> Mairie de Vaudeville 2, Route de Xirocourt 54 740 VAUDEVILLE	M. le Maire Vincent STOLL 2ième Adjoint Daniel MARCHAND	T : 03.83.52.49.12. P : 07.83.84.54.01. P : 06.86.59.76.27. <a href="mailto:mairie.vaudeville54@wanadoo.fr">mairie.vaudeville54@wanadoo.fr</a>	P  P	X  X
<b>Maîtrise d'œuvre EVI - Agence Vosges</b> BP 31087 57, chemin de Failloux 88 052 - EPINAL cedex 9	Julien LAURENT Olivier CANAT	T : 03.29.29.13.05. P : 06.35.17.66.52. P : 07.77.68.80.14. <a href="mailto:evi88@evi-sge.fr">evi88@evi-sge.fr</a>	P E	X
<b>Titulaire Marche LOT N° 1 STPI</b> 4, Rue du Haut de la Plaine Z.I. du Peuxy 88 200 SAINT NABORD	M. OUGER M. POULET	T : 03.29.25.54.18. F : 03.29.25.75.78. P : 06.76.72.68.39. P : 06.20.95.18.22. <a href="mailto:stpi88@stpi-sge.fr">stpi88@stpi-sge.fr</a>	P P	X X
<b>Titulaire Marche LOT N° 2 SADE</b> 23, Chemin de la Petite Ile BP 52 009 57 054 METZ Cedex 02	Jérémy PIQUET	T : 03.87.31.69.00. P : 06.46.01.61.61. <a href="mailto:Piquet.jeremy@sade-cgth.fr">Piquet.jeremy@sade-cgth.fr</a>	E	X
<b>Entreprise contrôles extérieurs MALEZIEUX</b> Agence de Vincey ZA du Patis des Saules 88 450 VINCEY	Michel PHILIPPE	P : 06.22.11.37.02 <a href="mailto:m.philippe@malezieux.com">m.philippe@malezieux.com</a>	E	X
<b>Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle</b> 48, Esplanade Jacques Baudot C.O. 900 19 54 035 NANCY Cedex	Hugues Barbier	T : 03.83.94.50.05 <a href="mailto:hbarbier@departement54.fr">hbarbier@departement54.fr</a>	E	X
<b>AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE</b> Route de Lessy - ROZELLIEURES BP 300019 57161 MOULINS LES METZ	Thibault RACHER	T : 03.87.34.47.71. <a href="mailto:thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr">thibault.racher@eau-rhin-meuse.fr</a>	E	X
<b>DITAM - VEZELISE</b>	M.DESOUSA	<a href="mailto:pdesousa@departement54.fr">pdesousa@departement54.fr</a>	P	X

**Objet de la réunion** : Réunion de chantier

## Avancement

- L'OS N°1 de démarrage de l'exécution des travaux a été signé 27/10/2017 par STPI avec une date de démarrage au 30 Octobre 2017.
- STPI a installé sa base vie et son dépôt au niveau de la ferme de M. Marchand



- Le 30/10, STPI a débuté la pose du réseau gravitaire alimentant la STEP et collectant les habitations de l'allée des Thuyas



- En accord avec le Maître d'ouvrage, le panneau de chantier (qui est en cours de fabrication) sera installé sur l'espace vert en face de la mairie.



- A la demande du Maître d'ouvrage, 2 boîtes de branchements supplémentaires seront mises en place sur 2 parcelles à bâtir allée des Thuyas. Le positionnement des boîtes sera piqueté par la commune. En parallèle, la commune se rapprochera du SIE de Pulligny pour organiser la mise en place de compteur AEP.



- Suite à la discussion avec le représentant de la DITAM de Vézelize M. Desousa, il a été décidé que la pose du refoulement sur l'emprise de la RD67 (route d'Haroué) sera réalisée par la mise en place d'un alternat de circulation par feux tricolores et la canalisation sera positionnée au plus près du bord de chaussée (suivant l'encombrement des réseaux existants)

## Planning

- STPI :
  - Poursuite de la pose du réseau et des branchements allée des Thuyas.
- SADE :
  - Le démarrage des travaux est prévu pour courant Novembre 2017 sauf conditions climatiques défavorables.

## Action à mener

- **E.V.I. :**
  - La demande de raccordement électrique pour le poste de refoulement de la STEP a été transmise à ENEDIS (en cours d'instruction).
  - E.V.I. rappelle que les travaux ne pourront débuter qu'une fois les demandes d'agrément des matériaux et des équipements validés ainsi que les plans d'exécution.
  - E.V.I. informe les entreprises qu'aucune intervention de sous-traitant ne sera possible avant que celui-ci soit accepté par la Commune.
- **Commune de Vaudeville :**
  - La commune transmettra l'arrêté de circulation à la DITAM concernant les travaux au niveau de la RD67.

- La commune de Vaudeville informe que la gestion de l'alimentation en eau potable est gérée par le SIE de Pulligny qui délègue la gestion du réseau à la SAUR.
  
- **Lot N°1 STPI :**
  - STPI organisera des constats d'huissier sur tous les secteurs concernés par les travaux.
  - EVI rappelle à STPI qu'il n'est prévu que de poser une boîte de branchement unique pour chaque habitation. Il sera étudié au cas par cas s'il s'avère nécessaire de mettre en place une boîte supplémentaire pour faciliter le raccordement de certaine propriété. Les boîtes de branchement particulières doivent impérativement être posées sous le domaine public et si possible hors usoir. Une amorce en pvc de 160 sera réalisée pour chaque habitation pour éviter au privé d'intervenir sous domaine public et pour faciliter leur raccordement en passant les obstacles présent (murette, haie, bordure, etc.)
  
- **Lot N°2 SADE :**
  - SADE transmettra pour validation à E.V.I. :
    - Les récépissés des demandes de DICT.
    - Les fiches d'agrément des matériaux et matériels.
    - Un planning d'exécution avec un phasage détaillé.
    - Les plans d'exécution.
  - EVI rappelle à SADE qu'une attention particulière sera portée aux points d'arrêts suivants :
    - Etanchéité de la bâche à contrôler avant et après le remplissage des lits,
    - Mesures de la surface des lits une fois le terrassement terminé,
    - Réalisation d'une analyse granulométrique en carrière et à l'arrivée des camions.
  - SADE organisera un constat d'huissier sur le secteur concerné par les travaux de la STEP (chemin d'accès, clôture des riverains, etc.)

## Situation

- Chaque situation mensuelle sera mise en validation informatique à EVI avant tout envoi par courrier.

## Coordination sécurité

- STPI renforcera la signalisation au niveau de l'intersection de l'allée de thuyas avec la route d'Haroué.

- Le maître d'ouvrage a fait le choix de ne pas nommer de CSPS pour l'opération.

## Contrôles de conformité

- L'entreprise retenue pour réaliser les contrôles de conformité est l'entreprise Malézieux représentée par M. PHILIPPE Michel
- La programmation de toute intervention doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous préalable avec les responsables de chantier des entreprises et une information par email à EVI ([evi88@evi-sge.fr](mailto:evi88@evi-sge.fr)).
- Sous 72h maximum, un rapport provisoire d'intervention doit être envoyé par email à EVI et aux entreprises
- EVI se chargera de transmettre les fiches des matériaux de remblais utilisés à Malézieux lorsqu'elles seront validées

### Prochaine réunion

Lundi 6 Novembre 2017 à 9h30 sur le chantier

Personnes conviées : cf. page de garde du présent compte-rendu

**Le Maître d'œuvre**  
Julien LAURENT



Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun.

Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I

Date de diffusion : 02/11/2017